



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 14 décembre 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2021-12-14_2586

Admission de créances en non-valeur
et de créances éteintes

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre à 18h30 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 8 décembre 2021. Conformément à la loi relative à la gestion de la crise sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, le caractère public de la séance est respecté par la retransmission de la séance en direct sur le site internet de l'EPT. Le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Représentée	P. Garzon	P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Représenté	B. Marcillaud	P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Représentée	P. Gaudin	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Représentée	G. Conan	P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Représenté	A. Benbetka	P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente		P
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Présent		P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Représentée	S. Daumin	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	Absent		-
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Représentée	C. Lefebvre	P
Villejuif	M. BOUNEGTA Mahrouf	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Représenté	R. Marchand	P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Absente		-
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Absente		-
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présent		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	C. Vielhescaze	P
L'Hay-les-Roses	M. DECROUY Clément	Représenté	S. Bénéteau	P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Présente		P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	JP. Vic	P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Présente		P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Représentée	C. Pecqueux	P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Présente		P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Représentée	T. Panetta	P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Représenté	JL. Maître	P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	JL. Maître	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Présent		P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Représenté	P. Sac	P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	C. Delahaie	P
Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Présent		P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Représentée	A. Benbetka	P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Présente		P

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Représenté	I. Lorand	P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	M. Mraïdi	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Représentée	C. Vala	P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Représenté	P. Bell-Iloch	P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	S. Bénéteau	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Représentée	P. Bell-Iloch	P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Représenté	C. Janodet	P
L'Hay-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Représenté	F. Sourd	P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	D. Beucher	P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Représentée	AG. Leydier	P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Présent		P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	C. Pecqueux	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Représentée	G. Lafon	P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	B. Ebode Ondobo	P
L'Hay-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Représenté	L. Dexavary	P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Présent		P
L'Hay-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Représentée	F. Sourd	P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Représentée	T. Panetta	P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Représentée	A. Troubat	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	R. Marchand	P
Fresnes	M. PIROLLI Yann	Représenté	M. Leprêtre	P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Représenté	C. Vielhescaze	P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Présent		P
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Représenté	J. Berenger	P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée	.A. Lipietz	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Représenté	D. Beucher	P
L'Hay-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présente		P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Présente		P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Représentée	M. Yavuz	P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. TEILLET Alexis	Absent		-
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	B. Marcillaud	P
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Représentée	F. Aggoune	P
Viry Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Présente		P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente		P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	I. Lorand	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Présent		P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	J. Berenger	P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Présent		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	A. Troubat	P
Délégation Savigny-sur-Orge à titre consultatif	M. PELISSIER Pierre	Absent		
	Mme TOULLEC Jeannine	Absente		

Secrétaire de Séance : Monsieur Clément Pecqueux

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire 5 sièges vacants : 1 Arcueil / 4 Savigny-sur-Orge			97
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2548 à 2633	46	47	93

Exposé des motifs

La trésorière de Vitry-sur-Seine a adressé à l'Etablissement Public Territorial plusieurs listes de créances irrécouvrables relevant des budgets suivants pour lesquelles elle demande l'émission de mandats.

Ces créances irrécouvrables peuvent être de 3 types :

- Créances minimales : ce sont des titres ou des soldes de titre dont le montant est inférieur au seuil fixé par la Trésorerie pour entreprendre les démarches de recouvrement : nature 6541.
- Admissions en non-valeur : ces écritures concernent des titres émis, que la Trésorerie ne parvient à recouvrer malgré les poursuites effectuées : nature 65431.
- Créances éteintes : elles concernent les titres qui ne pourront pas être recouvrées, le tiers concerné n'existant plus (liquidation d'entreprise, décès du titulaire....) : nature 6542.
- **Budget principal** : 6 créances minimales sur les exercices 2006 à 2017 pour un montant total de 31,18 €. Sont présentées également des créances pour 22 020,21 € des exercices 2002 à 2017 en tant qu'admission en non-valeur (compte 6541) ainsi que des créances éteintes (compte 6542) pour 9 265,15 € qui concernent des titres émis entre 2015 et 2018.
- **Budget annexe activité économique La Fabrique** : 1 568,80 € pour 8 admissions en non-valeur portant sur des titres émis en 2005, 2006, 2017 et 2018 ainsi que 2 créances éteintes de 2015 et 2019 pour 262 €.
- **Budget annexe Hôtels d'entreprise La Station et les Ateliers La Station de Viry-Châtillon** : une créance minimale pour un montant de 0,20 € de 2019. Le montant des 6 admissions en non-valeur s'élève à 1 316,26 € (compte 6541) et le montant en tant que créances éteintes (compte 6542) est de 25 807,44 €.

De plus, la trésorière de Vitry-sur-Seine a également transmis à l'Etablissement Public Territorial, 3 créances minimales pour le **budget autonome d'assainissement** pour lequel elle sollicite l'émission de mandats pour les titres émis sur les exercices 2020 et 2021, pour un montant 1,36 €, ainsi que 7 créances en admission en non-valeur pour la somme de 24 437,62 €. Il est proposé également de mandater en tant que créances éteintes 4 titres émis en 2020 pour 1 934,57 €.

Sur l'ensemble des budgets, certaines écritures à régulariser portent sur des titres émis avant 2016, sur les anciennes communautés d'agglomération.

- Pour le Budget Principal, les titres émis avant l'EPT, tous types de créances, s'élèvent à 20 360,14 €. Les écritures émises sur l'EPT pour 10 956,40 €, sont principalement des titres émis pour des redevances spéciales OM, des impayés de cotisations aux conservatoires et des frais de fourrières.
- Pour le budget annexe Activité Economique La Fabrique : Les écritures pour ce budget portent sur des titres émis sur la communauté d'agglomération du Val de Bièvre pour 333,72 € et sur l'EPT pour 1 496,08 €. Elles concernent des impayés de loyers et charges.
- Pour le budget annexe Hôtel d'entreprises La Station et les Ateliers La Station à Viry Châtillon : l'ensemble des titres concernent des impayés de loyers et de charges pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019.
- Pour le budget autonome d'assainissement : 18 236,85 € concerne des titres émis en 2014, 2016, 2017, 2020 et 2021 et portent uniquement des participations du financement de l'assainissement collectif (PFAC).

Ces admissions en non-valeurs de créances qui ne peuvent plus faire l'objet de mesures de recouvrement s'imposent à l'Etablissement

Il est demandé au conseil territorial d'admettre les créances éteintes dont le détail figure en pièce jointe, minorées des admissions à passer en 2021.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu les tableaux adressés par Madame la trésorière de Vitry-sur-Seine en date du 08 novembre 2021, ci-annexés ;

Entendu le rapport de Mme Stéphanie Daumin,

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Admet en créances irrécouvrables dont les listes sont annexées pour les budgets suivants :

- Budget principal : 22 051,79 € en admissions en valeur (compte 6541) dont 31,58 € en créances minimales et des créances éteintes (compte 6542) pour 9 265,15 €.
- Budget annexe activité économique La Fabrique : 1 567,80 € en admissions en non-valeur (compte 6541) et 262 € pour des créances éteintes (compte 6542).
- Budget annexe Hôtels d'entreprise La Station et les Ateliers La Station de Viry-Châtillon : 1 316,46 € en admissions en non-valeur (compte 6541) dont 0,2 € en créances minimales et 25 807,44 € en créances éteintes (compte 6542)
- Budget Autonome d'assainissement : 24 438,98 € en admissions en non-valeur (compte 6541) dont des créances minimales pour 1,36 €, ainsi que des créances éteintes (compte 6542) pour 1 934,57 €.

2. Précise que les crédits correspondants à ces écritures sont inscrits aux budgets concernés de l'exercice 2021.

3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 93



A Vitry-sur-Seine, le 20 décembre 2021
Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 22 décembre 2021
ayant été publiée le 21 décembre 2021